

Öffentliche Bekanntmachung - Versteigerung

Die Gemeindeverwaltung Clerv organisiert eine Versteigerung diverser Artikel der ehemaligen Gemeindebauhöfe. Eine detaillierte Liste der ersteigerbaren Artikel finden Sie unter folgendem Link:
<https://www.clervaux.lu/de/versteigerung.html>

Reichen Sie ihr Gebot bis zum 14. Juli 2019 ein, indem Sie das Formular in der Liste ausfüllen und unterschreiben und an encheres@clervaux.lu schicken, respektiv an der Schaltern der Gemeindeverwaltung abgeben. Falls mehrere Personen sich für den selben Artikel interessieren, wird er dem höchsten Bieter zugesprochen. Alle Bieter werden über das Ergebnis der Versteigerung informiert. Jedes Preisangebot ist verbindlich und nicht widerruflich.

Jeder Ihnen zugesprochene Artikel muss bis zum 31. Juli 2019 abgeholt werden. Ein Abholungstermin ist im Vorfeld telefonsich unter der Nummer 621 559 012 mit Herrn Roby OHLHOFF zu vereinbaren. Bei Abholung müssen die ersteigerten Artikel in Bargeld gezahlt werden.

Die Gemeindeverwaltung Clerv übernimmt keine Haftung für das verkaufte Material, bietet keine Garantie und macht darauf aufmerksam dass zahlreiche Artikel nicht mehr den Sicherheitsnormen entsprechen.

Eine vorherige Besichtigung des Materials ist nicht möglich. Kein Mindestgebot. Diese Versteigerung richtet sich an jede volljährige Person.

Clerv, 2. Juli 2019

Der Bürgermeister- und Schöffenrat



Avis au public - vente aux enchères

L'administration communale de Clervaux procèdera à une vente aux enchères de divers articles issus de nos anciens ateliers communaux. Vous trouverez une liste détaillée des articles en question sous le lien suivant:
<https://www.clervaux.lu/fr/vente-aux-encheres.html>

Veillez introduire votre offre en remplissant et signant le formulaire dans ladite liste et renvoyez-le par mail à encheres@clervaux.lu ou bien venez le déposer aux guichets de l'administration communale, ceci jusqu'au 14 juillet 2019. Au cas où plusieurs personnes s'intéressent pour un même article, celui dont l'offre est la plus favorable pour la commune, l'emporte. Tous les enchérisseurs seront informés de la suite donnée à la vente aux enchères. Toute offre de prix est contraignante et non-révocable.

Tout article qui vous est attribué sera à retirer jusqu'au 31 juillet 2019 au plus tard. Un rendez-vous pour organiser l'enlèvement est à fixer au préalable avec Monsieur Roby OHLHOFF par téléphone au 621 559 012. Lors de l'enlèvement des articles achetés aux enchères, ceux-ci doivent être payés en espèces.

L'administration communale de Clervaux décline toute responsabilité pour le matériel vendu, n'offre pas de garantie et rend attentif au fait que bon nombre d'articles ne répondent plus aux critères normatifs en matière de sécurité.

Une visite au préalable du matériel n'est pas possible. Aucune offre minimale n'est requise. Cette vente aux enchères s'adresse à toute personne majeure.

Clervaux, le 2 juillet 2019

Le collège des bourgmestre et échevins